



# Tir Sportif Val-de-Travers

www.tsvdt.ch

## Grand Prix de l'Absinthe 2014 Petit Calibre 50m



*Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le plan de tir de notre 1<sup>er</sup> Grand prix l'Absinthe 2014.*

*Notre concours se déroule sur nos installations équipées de 12 cibles électroniques « Laserscore ». Le stand est équipé d'un éclairage pour le tir de nuit.*

*Pour nos amis, qui ne peuvent ou ne désirent pas tirer un match complet de 60 coups, vous pouvez également vous joindre à nous puisque nous vous offrons la possibilité de tirer un ½ match de 30 coups.*

*Nous avons le plaisir de vous annoncer que ce tir est en partenariat avec le Grand-Prix des Franches-Montagnes qui se déroulera pendant les fêtes de Pentecôte **soit du 1<sup>er</sup> au 9 juin 2014**. A cette occasion nous établirons un classement roi du tir entre les deux manifestations, vous trouverez les modalités dans le plan de tir.*

*Notre tir se déroulera fin avril et début mai, vous trouverez ci-joint les dates définitives, en espérant qu'elles vous conviennent également et que nous aurons le plaisir de vous rencontrer à Couvet.*

*Notre cantinière se fera également un plaisir de vous accueillir, vous et vos amis, dans notre magnifique cantine où il vous sera servi une délicieuse fondue au Mauler (**vin mousseux**) pour le prix de CHF 18.-.*

*Que la fête soit belle et à bientôt pour partager un moment d'amitié.*

*Le Président – Pythoud Philippe*

## Dispositions générales

Organisation / stand : Tir Sportif, Val-de-Travers  
La Léchère, 2108 Couvet

Adresse de la fête : Pythoud Philippe, Emer-de-Vattel 2d, 2108 Couvet,  
032/863.24.15 – 079/466.27.38  
[president@tsvdt.ch](mailto:president@tsvdt.ch)

<u>Heures de tir :</u> 12 cibles (No de série)	Samedi	26 avril 2014	08h30 (1)	10h00 (2)	11h30 (3)
			14h00 (4)	15h30 (5)	17h00 (6)
	Dimanche	27 avril 2014	08h30 (7)	10h00 (8)	11h30 (9)
			14h00 (10)	15h30 (11)	17h00 (12)
	Samedi	03 mai 2014	08h30 (13)	10h00 (14)	11h30 (15)
			14h00 (16)	15h30 (17)	17h00 (18)
			20h00 (19)	21h30 (20)	
	Dimanche	04 mai 2014	08h30 (21)	10h00 (22)	11h30 (23)

Ouverture des guichets 60 min. avant le tir / le comité se réserve le droit de modifier les heures de tir.

Répartition/  
Classements : il n'y a pas de cérémonie de remise des prix. Les classements sont expédiés aux sociétés par courrier ou par email.

Annonces : les annonces peuvent être faites en tout temps, jusqu'au dernier jour de tir sur les formulaires mis à disposition par le CO à :  
Pythoud Philippe, Emer-de-Vattel 2d, 2108 Couvet,  
032/863.24.15– 079/466.27.38 ; [president@tsvdt.ch](mailto:president@tsvdt.ch)

Rangeurs : les rangeurs sont attribués dans l'ordre d'arrivée des annonces. Une confirmation sera envoyée dans tous les cas au tireur ou à la société. Le tireur doit se trouver derrière la cible attribuée 10 minutes avant l'heure du rangeur.

Livret de tir : Fr. 5.00 (rangeurs et taxes de la Fédération inclus)

Jauges/contrôle : cibles électroniques et seule la valeur des coups affichés fait foi.

Classe d'âge :

	Age	Année de naissance en 2014	Abréviation
Adolescents (U16)	09-16 ans	2005-1998	(JJ)
Juniors (U20)	17-20 ans	1997-1994	(J)
Elite	classe d'âge ouverte		(E)
Seniors	46-59 ans	1968-1955	(S)
Vétérans	60-69 ans	1954-1945	(V)
Seniors-vétérans	dès 70 ans	1944 et plus âgés	(SV)

(les seniors vétérans (SV) peuvent tirer couché avec appui)

Assurance : l'ensemble des tireurs et des fonctionnaires de l'organisation de la fête est assuré auprès de l'USS assurance et selon ses dispositions.

Les assurés renoncent explicitement à toutes les prétentions non couvertes par l'USS assurance à l'égard des organisateurs de la fête et de leurs organes

Les tireurs qui provoqueraient des accidents peuvent être tenus responsables tant civilement que pénalement.

Règles de tir :

seuls les membres licenciés carabine 50m de la FST ont le droit de participer au tir. Il n'est pas permis de tirer sans licence. Le tireur doit signaler clairement le passage à une cible. Les tireurs avec certificat de position doivent le déposer spontanément auprès du secrétaire, avant de tirer.

Force obligatoire :

chaque tireur participant reconnaît les dispositions de ce plan de tir dans toute leur teneur. A défaut de réglementation contraire dans le présent plan de tir, on applique les prescriptions de tir de la FST.

**Cible «Grand Prix de l'Absinthe »**

Cible, 12 postes de tir  
« Laserscore » :

cibles électroniques à 10 points

Exercice :

sans limite, mais seulement autorisé avant le début du concours

Concours à choix :

**match olympique :** 60 coups de concours, coup par coup, tiré en série de 75 minutes (y. c. exercice)

**½ match olympique :** 30 coups de concours, coup par coup, tiré en série de 60 minutes (y. c. exercice)

Taxe de tir :

(y compris les coups d'essais)

Fr. 35.00 élites/seniors/juniors par match olympique (60 cps)  
(finance de tir Fr. 29.- et contribution de sport et de formation Fr. 6.-)  
Fr. 25.00 élites/seniors/juniors par ½ match olympique (30 cps)  
(finance de tir Fr. 22.- et contribution de sport et de formation Fr. 3.-)

Dotation :

au moins 60% du produit des passes pour la répartition immédiate avec prix en nature/bon d'achat selon le plan de répartition ci-dessous :

<b>Match olympique (60 coups)</b>	<b>U16/U20/V/SV</b>	<b>E/S</b>
480 - 550 pts	CHF 10.00	CHF 10.00
551 - 560 pts	CHF 15.00	CHF 10.00
561 - 565 pts	CHF 20.00	CHF 15.00
566 - 570 pts	CHF 25.00	CHF 20.00
571 - 575 pts	CHF 30.00	CHF 25.00
576 - 580 pts	CHF 35.00	CHF 30.00
581 - 585 pts	CHF 40.00	CHF 35.00
586 - 590 pts	CHF 45.00	CHF 40.00
591 - 595 pts	CHF 70.00	CHF 60.00
596 - 600 pts	CHF 100.00	CHF 100.00

<b>½ Match olympique (30 coups)</b>	<b>U16/U20/V/SV</b>	<b>E/S</b>
240 - 270 pts	CHF 10.00	CHF 10.00
271 - 275 pts	CHF 15.00	CHF 10.00
276 - 285 pts	CHF 20.00	CHF 15.00
286 - 290 pts	CHF 25.00	CHF 20.00
291 - 295 pts	CHF 35.00	CHF 30.00
296 pts et plus	CHF 50.00	CHF 50.00

Dispositions particulières :

pour les tireurs de groupe, le résultat du match 60 coups ou le résultat du ½ match 30 coups compte pour le concours de groupes

**Règlement pour le concours de groupes**  
(match olympique 60 coups et ½ match olympique 30 coups)

Le concours de groupes est réservé aux membres licenciés carabine 50m des sociétés C50m de la FST. Trois tireurs de la même société forment un groupe. En cas d'empêchement de l'un des tireurs du groupe, celui-ci peut être remplacé par un autre tireur licencié carabine 50m de la même société. La mutation doit se faire par écrit et avant que le 1<sup>er</sup> tireur du groupe n'ait commencé son tir. Pour être classé, un groupe doit être constitué de trois tireurs effectuant le même programme (match olympique ou ½ match olympique).

Finance de tir :

CHF 30.00 par groupe, payable avant le tir

Prix de groupe :



chaque groupe reçoit une bouteille d'Absinthe à l'effigie de la société Tir Sportif Val-de-Travers de la maison Bezençon à Fleurier d'une valeur minimale de CHF 40.00

Classement :

le total des 3 résultats détermine le rang. En cas d'égalité appui par le total des mouches des 3 tireurs, puis la somme des passes dans l'ordre inverse du tir et enfin par tirage au sort.

**Classement roi des tirs**

Finance de participation:

**Aucune**

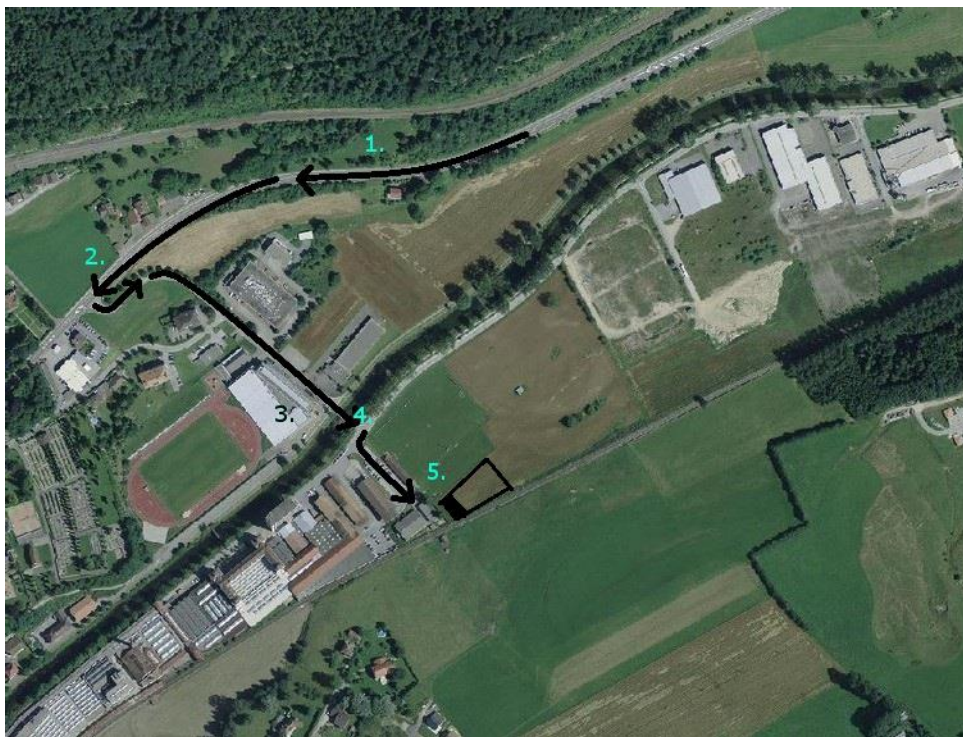
Classement :

Pour être classé, le tireur doit avoir effectué le match olympique du Grand-Prix de l'Absinthe et du Grand-Prix des Franches-Montagnes. Le classement s'effectue à l'addition de 12 coups, soit le dernier coup de chaque passe de chaque Grand-Prix calculé au dixième (10,9). En cas d'égalité appui par le total additionné des 2 matchs, puis par tirage au sort.

<u>Prix :</u>	1 <sup>er</sup> rang :	1 bon de Fr. 116.00	(gratuité des inscriptions et des repas sur les deux place de tir en 2015)
	2 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 58.00	(gratuité de l'inscription au tir de Saignelégier et du repas à Couvet en 2015)
	3 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 58.00	(gratuité de l'inscription au tir de Couvet et du repas à Saignelégier en 2015)
	10 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Saignelégier en 2015)
	20 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Couvet en 2015)
	30 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 18.00	(gratuité du repas à Saignelégier en 2015)
	40 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 18.00	(gratuité du repas à Couvet en 2015)
	50 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Saignelégier en 2015)
	60 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Couvet en 2015)
	70 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 18.00	(gratuité du repas à Saignelégier en 2015)
	80 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 18.00	(gratuité du repas à Couvet en 2015)
	90 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Saignelégier en 2015)
	100 <sup>ème</sup> rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Couvet en 2015)
	dernier classé :	1 bon de Fr. 116.00	(gratuité des inscriptions et des repas sur les deux place de tir en 2015)



## Plan d'accès au stand de Couvet



1. Route venant de Neuchâtel direction Fleurier.
2. Virage direction le Centre Sportif du Val-de-Travers.
3. Centre Sportif du Val-de-Travers.
4. Pont rouge en face du Centre Sportif.
5. Stand de tir 50m

Couvet, le 06 novembre 2013



**Tir Sportif Val-de-Travers**

Pythoud Philippe, Président



**Société Neuchâteloise de Tir Sportif (SNTS)**

Pm D. Burdet, chef des tirs libres

Approuvé par la SNTS janvier 2014